



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 20 décembre 2017 à 19 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaients présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose
M. LORENTZ Maurice	Mme ZYDEK Christine	M. LAVAULEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel
M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	M. MIZZON Jean-Marie	Mme RENAUX Patricia
M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis	M. WALTER Jean-Marie	M. FRIJO Antoine
M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. MEDVES Jean-François
Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul	

Procurations :

M. LANGENFELD Guy	a donné procuration à	M. HERGAT Michel
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R.
M. PETERMANN Mathieu		M. BALCERZAK Roland
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LAVAULEE J.-Pierre
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. JURCZAK Serge		M. HEYERT Jean-Marc
Mme KHAMASSI Kheira		M. FRIJO Antoine
Mme SASSELLA Sylvie		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. CINO Frédéric	M. DORVEAUX Lionel	M. LAVAUT José
------------------	--------------------	----------------

Absents non excusés:

M. LATTWEIN Jean-François	Mme VENTOLINI F.	Mme FICARRA Béatrice
M. BROUILLET Laurent	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. OCTAVE Henri	Mme BRIER Marcelle	M. LEBOURG Gérald
M. PERON Patrick		

La séance débute à 19h14.

Pour toute la séance :

Membres en exercice :	59
Présents :	36
Procurations :	10
Absents :	13

La séance est levée à 19h45.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU

POINT I.5 – DELIBERATION N° 2017/92 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Des modifications dans la prévision des dépenses et des recettes sont intervenues. Aussi, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative n°2 détaillée ci-après.

Cette décision intègre les différents réajustements nécessaires en cours d'exercice 2017 et concerne, dans un souci de qualité comptable, des régularisations d'anomalies détectées par le trésorier sur plusieurs exercices antérieurs. Cette démarche est nécessaire quant à la validation du compte de gestion de l'année 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant	Observations
040	13913		Subventions d'équipement Départements	+ 4 798,35 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
040	13918		Subventions d'équipement Autres	+ 1 527,00 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
040	13941		Subventions d'invest. Etat	+ 741 705,52 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
040	13943		Subventions d'invest. Départements	+ 23 373,93 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
040	13947		Subventions d'invest. Fonds structurels	+ 41 159,89 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
040	13948		Subventions d'invest. Autres	+ 357 652,92 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
				+ 1 170 217,61 €	

RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant	Observations
021	021		Virement	+ 1 170 217,61 €	Virement de la section d'exploitation
				+ 1 170 217,61 €	

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant	Observations
042	791		Transferts de charges d'exploitation	+ 1 170 217,61 €	RDV avec le trésorier, régularisation anomalies comptables.
				+ 1 170 217,61 €	

DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant	Observations
023	023		Virement	+ 1 170 217,61 €	Virement à la section d'investissement
65	65737		Subvention d'exploitation	- 455 000,00 €	Virement suite au rescrit reçu – Régularisation TVA
67	678		Autres charges exceptionnelles	+ 455 000,00 €	Virement suite au rescrit reçu – Régularisation TVA
				+ 1 170 217,61 €	

La décision modificative n° 2 s'équilibre en exploitation à un million cent soixante-dix mille deux cents dix-sept euros et soixante et un centimes (1 170 217,61 €) et en investissement à un million cent soixante-dix mille deux cents dix-sept euros et soixante et un centimes (1 170 217,61 €). Ces modifications de crédits n'affectent pas l'équilibre budgétaire de l'année 2017.

Il est demandé au Comité Syndical de valider cette proposition.

Le Bureau Syndical en date du 29 novembre 2017 ainsi que la commission Finances-Personnel en date du 7 décembre 2017 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide la décision modificative présentée.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 21 décembre 2017
Le Président

Roger SCHREIBER